

Catalogue de formations

Généré le 24/10/2026

Se préparer à rencontrer les banques

1 jour

PUBLIC CIBLE

Porteurs et porteuses de projet d'activité agricole

OBJECTIFS

- Expliquer le fonctionnement des banques : les types de financements et la prise de décision au sein de la banque,
- Appréhender les modalités de financement et négociation : taux d'intérêt, apports personnels, assurances, garanties
- Connaître les incidences des différents régimes matrimoniaux dans le cadre d'un emprunt
- Savoir présenter son projet à un banquier

ENJEUX

De nombreuses entreprises agricoles sont à pérenniser et seront à reprendre dans les années à venir
Afin d'investir et de faire fonctionner leur exploitation, les porteurs de projet peuvent avoir recours à des prêts bancaires.

Il est donc impératif pour les porteurs de projet de mieux connaître le fonctionnement des banques pour être en mesure de les solliciter de façon pertinente et d'obtenir un financement de leur projet dans de bonnes conditions.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

-Les critères bancaires pour la mise en œuvre d'un partenariat dans le cadre d'une installation/création d'activité en agriculture

- Les modalités d'obtention d'un prêt bancaire (garanties, assurances, taux...) les différentes garanties (cautions, nantissements...) du financement de son projet, et leurs spécificités, intérêts, inconvénients, points de vigilance

- La préparation et la posture à travailler pour présenter son projet à un financeur potentiel

- Témoignage d'un jeune installé sur son expérience avec les banques

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Techniques d'animation : apports théoriques, échanges, jeux de rôles

Outils pédagogiques : dossier stagiaire format papier et informatique

Le formateur pourra adapter les moyens pédagogiques en fonction des besoins des participants.

MOYENS MATÉRIELS

Salle, paperboard, video-projecteur

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation : évaluation écrite et orale de la formation

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

Civam Installation Transmission 35

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 12/12/2026

TARIFS

Adhérent **50 €**

Non adhérent **nous contacter €**

Vivéa non mobilisable

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Lucie Pouliquen

lucie.pouliquen@civam.org

CIVAM 35 IT

Anticiper la transmission de sa ferme et se projeter

6 jours - décembre 2026 à janvier 2027

PUBLIC CIBLE

Agriculteur-ices en réflexion sur la transmission ou en questionnement sur une reconversion professionnelle

OBJECTIFS

- Se poser les bonnes questions
- Chiffrer son projet de transmission
- Anticiper la reprise
- Anticiper les aspects sociaux, juridiques et fiscaux
- Anticiper la transmission de son foncier, anticiper les prochaines étapes
- Prendre en compte les aspects humains

ENJEUX

Pour donner de nouvelles perspectives à votre ferme et préparer votre projet, le CIVAM 35 Installation Transmission vous propose une formation collective de 6 jours accompagnée d'un suivi avec une animatrice avant et après, selon vos besoins

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

Civam Installation Transmission 35

DURÉE : 6 jour(s)

DATE LIMITE : 14/11/2025

TARIFS

Finançable par le fond de formation Vivea

Nous contacter

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Emeline Jarnet

emeline.jarnet@civam.org

CIVAM 35 IT : organisatrice de la formation

Intervenant-es dans la formation :

Adage 35 : Gabrielle Leborgne, animatrice Civam

Afoc 53 : Animatrice-formatrice

Amel Bounaceur, avocate à Rennes

Elise Laisné, psychologue clinicienne

Lola Rozebaum, accompagnatrice (Terre de Liens Bretagne)

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
02/12/2026	35000 Ille-et-Vilaine	CIVAM 35 IT Emeline Jarnet
17/12/2026	35000 Ille-et-Vilaine	CIVAM 35 IT Emeline Jarnet ADAGE 35 Gabrielle Le Borgne
05/01/2027	35000 Ille-et-Vilaine	CIVAM 35 IT Emeline Jarnet
19/01/2027	35000 Ille-et-Vilaine	AFOC 53
18/02/2027	35000 Ille-et-Vilaine	Lola Rozebaum terre de Lien Bretagne et Amel Bounasseur (Cabinet AVD)
10/03/2027	35000 Ille-et-Vilaine	Elise Laisné, Psychologue clinicienne

THÈMES

Installation/ Transmission

Accompagner les agriculteurs

De l'idée au projet de création d'Activité Agri-Rurale

de novembre 2026 à février 2027

PUBLIC CIBLE

Personnes ayant besoin de mûrir leur projet de création d'activité dans des activités agricoles durables, biologiques ou paysannes pour pouvoir décider si elles souhaitent s'investir ou non dans un projet d'installation en agriculture et/ou en Accueil

OBJECTIFS

A la fin de la formation vous serez capable de :

- Présenter votre projet de création d'activité d'Agri-rurale
- D'écrire un projet en prenant en compte l'ensemble des dimensions d'un projet de création d'activité agri rurale en phase d'émergence
- De vous positionner sur les démarches effectuées en phase d'émergence par dimension du projet
- De vous positionner sur des hypothèses d'activité et sur un plan d'action de construction de votre projet

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

11 journées thématiques
Des stages découvertes à la carte
Une formation basée sur les échanges et les témoignages de paysan·nes
Un accompagnement individualisé
Une mise en réseau
Des intervenant·es : Terre de liens, AFOC 35

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

Civam Installation Transmission 35

DURÉE : 11 jour(s)

DATE LIMITE : 15/11/2026

TARIFS

Nous consulter

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Lucie Pouliquen
lucie.pouliquen@civam.org
CIVAM 35 IT

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
24/11/2026		
25/11/2026		
08/12/2026		
09/12/2026		
05/01/2027		
06/01/2027		
19/01/2027		
20/01/2027		
02/02/2027	35000 35000 Ille-et-Vilaine	
16/02/2027	35000 35000 Ille-et-Vilaine	
01/02/2027	35000 35000 Ille-et-Vilaine	

THÈMES

Agriculture durable

Installation/ Transmission

Accompagner les agriculteurs

Association Agricole, Collectifs : Poser les fondements du projet collectif et clarifier le futur fonctionnement

Session en cours - prochaine session en décembre 2026

PUBLIC CIBLE

Personnes installées ou en projet d'installation avec un collectif identifié

OBJECTIFS

A la fin de la formation, vous serez capables de :

- Vous positionner sur votre souhait d'association
- Appréhender votre projet d'association en vous basant sur une méthode globale de réflexion
- Poser votre plan d'action pour constituer votre future association

ENJEUX

De nombreuses attentes : gain de temps libre, baisse de la pénibilité, efficience économique des fermes, lien social au travail...

De nombreuses personnes, installées ou non, imaginent des projets collectifs pour répondre à ces attentes et ainsi dépasser les freins et les menaces qui pèsent sur leur exploitation ou leur installation. Cependant, l'association en agriculture, qu'elle que soit sa forme, peut comporter des écueils et nécessite de poser en amont avec ses associés les fondements du projet d'association.

En couple, en famille, avec des ami.es ou avec des tiers, chaque projet d'association est confronté alors à des problématiques spécifiques.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

J1 – Interconnaissance / conditions de réussite d'un projet collectif/ Le projet commun

J2 – Rôles et places de chacun / Méthode d'écriture du Règlement Intérieur

J3 – J4 Statuts des sociétés / Partage de l'argent dans la société / Fonctionnement juridique de la société et démarches de création de la société / les entrées et sorties de la société

Intervenant extérieur : Amel Bounasseur (juriste en droit rural cabinet AVD)

J5 : Prise de décision, conduite de réunions et communication ; gestion des tensions / Écriture de son plan d'action

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualiopi

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

Civam Installation Transmission 35

DURÉE : 5 jour(s)

DATE LIMITE : 01/12/2026

TARIFS

Non adhérent

nous contacter €

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Aurore Sauvaget

aurore.sauvaget@civam.org

CIVAM 35 IT

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
07/12/2026	35000 Ille-et-Vilaine	Aurore Sauvaget et Emeline Jarnet accréditées par GAEC et sociétés pour l'accompagnement des collectifs et Sociétés et formées par le cabinet Autrement Dit et GAEC et sociétés.
07/01/2027	35000 Ille-et-Vilaine	Aurore Sauvaget et Emeline Jarnet accréditées par GAEC et sociétés pour l'accompagnement des collectifs et Sociétés et formées par le cabinet Autrement Dit et GAEC et sociétés.

26/01/2027	35000 Ille-et-Vilaine	Amel Bounasseur, juriste en droit rural, (Approche Vivante du Droit)
16/02/2027	35000 Ille-et-Vilaine	Amel Bounasseur, juriste en droit rural, (Approche Vivante du Droit)
18/03/2027	35000 Ille-et-Vilaine	Aurore Sauvaget et Emeline Jarnet accréditées par GAEC et sociétés pour l'accompagnement des collectifs et Sociétés et formées par le cabinet Autrement Dit et GAEC et sociétés

THÈMES

Installation/ Transmission

Accompagner les agriculteurs

Conflits et désaccords : comprendre les mécanismes à l'oeuvre et développer sa capacité à agir

Formation en cours / Prochaine session en 2027

PUBLIC CIBLE

Agriculteur·rices, porteur·ses de projet

OBJECTIFS

- * Savoir identifier le processus relationnel du conflit
- * Savoir questionner sa posture et ouvrir des pistes de solution en cas de conflit
- * Savoir penser les tensions comme des opportunités d'explicitation des différences et de mieux s'organiser ensemble.

ENJEUX

La gestion de la dimension relationnelle et des tensions fait partie intégrante du métier des paysan·nes et de la vie d'un groupe que ce soit dans des formes sociétaires, dans des collectifs de vente ou de production, ou dans le quotidien des relations liées à l'activité agricole. Maintenir une bonne relation entre les personnes sur la durée est ainsi un facteur clé de pérennité des fermes et de bien être des paysan·nes qui les gèrent. Cette formation vise à répondre à cet enjeu en professionnalisant les agriculteur·trices sur les processus relationnels et la régulation des conflits.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

J1 – Comprendre le conflit

- Mon rapport au conflit
- Conflit et désaccord : les mécanismes relationnels
- Différentes « lunettes » pour comprendre ce qui se joue
- Analyse de situations concrètes

J2 – Prévenir et Agir

- La dimension émotionnelle et les spirales du conflit
- échanges d'expériences et pistes d'actions
- comment et quand agir pour prévenir les conflits

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes de pédagogie active et outils d'animation collective issus de l'éducation populaire, de la psychologie sociale et du développement communautaire..

Apports théoriques, analyse de cas pratiques

Pédagogies actives favorisant le débat, l'échange et la réflexion collective

MOYENS MATÉRIELS

Moyens matériels fournis :
- Salle/ paperboard

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluation écrite et orale de la formation/ présentation du projet devant un binôme extérieur.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

Civam Installation Transmission 35

DURÉE : 2 jour(s)

DATE LIMITE : 01/10/2027

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Aurore Sauvaget
aurore.sauvaget@civam.org
CIVAM 35 IT

THÈMES

Genre

Agriculture durable

Alimentation

Installation/ Transmission

Accueil

Gestion

Accompagner les agriculteurs

Accompagnement au dépôt de dossier DJA

OBJECTIFS

Etre capable de déposer une demande de DJA en autonomie

Etre en mesure de prendre du recul et ainsi consolider son projet

ENJEUX

Depuis le 1er avril 2024, le Civam 35 est une structure labellisée pour accompagner les porteur.euses de projet à déposer leur demande de Dotation Jeune Agriculteur.

Le Collectif INPACT Bretagne (FRCivam, Civam29, Agriculture Paysanne 22, Civam35IT, la Marmite...) a participé aux ateliers de travail avec la région Bretagne sur la mise en place de la « nouvelle » Dotation Jeune Agriculteur. En tant qu'interlocuteur de la Région sur cette question, le collectif INPACT a souhaité aller au bout de la démarche en imaginant un atelier permettant l'autonomie des porteur.euses de projet.

Nous estimons que le dossier de demande de DJA doit être rédigé par et pour le-la porteur.euse de projet. Cet atelier, en groupe et avec l'appui de l'accompagnateur-ice vous permet à la fois un dépôt de dossier en autonomie et un regard des pairs sur votre projet pour le consolider.

L'autonomie des personnes et l'approche collective (soutien, critique, progression...) sont des facteurs de durabilité et de résilience des paysan-nés. Aussi, nous souhaitons proposer un accompagnement qui reflète au mieux ses dimensions et permet aux personnes de les expérimenter.

Nous proposons donc un accompagnement basé sur des principes d'autonomisation, de construction collective, et une prise de recul et de points de vigilance par les pairs.

CONTENU

- Vérification des critères d'éligibilité a priori
- Deux journées d'accompagnement collectif
- 4h de suivi individuel : les accompagnateur-ices seront à disposition des personnes pour les questions sur les démarches, l'ordre, les outils à mobiliser, le niveau de détails à apporter, la relecture de parties précises ou le lien avec le Conseil Régional.
- La rédaction de la partie point « Analyse globale du projet et points de vigilance » avec le-la porteur.euse de projet et les deux paysan-nés concernés.
- Suivi du dossier par les représentant-es Civam au Comité installation

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

Civam Installation Transmission 35

DURÉE : 2 jour(s)

DATE LIMITE : 01/11/2026

TARIFS

Adhérent

1000 €

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Raphaëlle Biatry
raphaëlle.biatry@civam.org
CIVAM 35 IT

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
16/11/2026	35000 Ille-et-Vilaine	Raphaëlle Biatry - Animatrice, formatrice au CIVAM 35 IT
11/01/2027	35000 Ille-et-Vilaine	Raphaëlle Biatry - Animatrice, formatrice au CIVAM 35 IT

Mutualiser sans s'associer

PUBLIC CIBLE

personnes déjà installées qui voudraient mutualiser ;
personnes en phase d'installation avec projet de mutualisation (lieu et personnes identifiées)

OBJECTIFS

- Identifier les différentes formes de collectifs et coopérations ou mutualisations (partage du foncier ou des bâtiments, partage du travail, partage du matériel)
- Acquérir une méthode pour clarifier les motivations, enjeux et objets de la mutualisation ou du partage (propriétés, locations, usages) et les règles d'entrées ou sorties de la collaboration ou mutualisation

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

Civam Installation Transmission 35

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 20/01/2027

TARIFS

Non adhérent

non contacter €

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Aurore Sauvaget
aurore.sauvaget@civam.org
CIVAM 35 IT

Intervenante : Amel Bounaceur
(juriste)
Adage 35

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
21/01/2027	35000	

THÈMES

Installation/ Transmission

Accompagner les agriculteurs

